

Roissy, 26 Juin 2020

KLM obtient un prêt de 3,4 milliards d'euros pour l'aider à surmonter la crise et à préparer l'avenir

Le 25 juin 2020, le conseil d'administration du groupe Air France-KLM a approuvé un financement pour KLM d'un montant total de 3,4 milliards d'euros soutenu par l'État néerlandais. Ce financement permettra à KLM de surmonter l'actuelle crise du COVID-19 et de préparer l'avenir.

L'aide de l'État néerlandais à KLM vient s'ajouter au soutien accordé par l'État français à Air France pour un montant total de 7 milliards d'euros annoncé le 7 mai 2020.

Suite aux discussions avec l'Etat néerlandais et plusieurs institutions bancaires néerlandaises et internationales, le groupe Air France-KLM et KLM ont pu finaliser les différents éléments d'un mécanisme de soutien.

Ce financement comprend deux prêts pour KLM et ses filiales :

- Une ligne de crédit renouvelable de 2,4 milliards d'euros, accordée par 11 banques, dont trois banques néerlandaises et huit banques internationales. Ses principales caractéristiques sont les suivantes :
 - une garantie de 90% accordée par l'Etat néerlandais
 - une maturité de 5 ans
 - un coupon d'un taux annuel égal à l'EURIBOR (plancher à zéro) augmenté d'une marge de 1,35%
 - un coût de la garantie accordée par l'État néerlandais égal à 0,50 % la première année, 1,00% la deuxième et la troisième année, et 2,00 % après la troisième année

- Un prêt direct de 1,0 milliard d'euros, accordé par l'État néerlandais à KLM, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
 - prêt à terme de 1,0 milliard d'euros
 - une maturité de 5,5 ans

- un coupon payable annuellement à un taux égal à l'EURIBOR 12 mois (plancher à zéro) augmenté d'une marge de 6,25% la première année, 6,75% les deuxième et troisième années, et 7,75% les quatrième et cinquième années
- une subordination à la nouvelle ligne de crédit renouvelable

La ligne de crédit renouvelable et le prêt direct seront tirés au prorata. Les tirages ultérieurs sont soumis au respect de certaines conditions par KLM. Le premier tirage de KLM dans la nouvelle ligne de crédit renouvelable servira à rembourser et à résilier la ligne de crédit renouvelable existante tirée le 19 mars 2020 pour un montant de 665 millions d'euros.

Les conditions associées au prêt direct sont liées à des engagements de la compagnie en matière de développement durable ainsi qu'au rétablissement des performances et de la compétitivité de KLM, incluant un plan de restructuration global et la contribution de ses employés.

KLM s'est engagée à suspendre le versement de dividendes à ses actionnaires tant que ces deux prêts n'auront pas été intégralement remboursés.

Ces mécanismes d'aide, qui restent soumis à l'approbation de la Commission européenne et du Parlement néerlandais, fourniront à KLM les moyens nécessaires pour remplir ses obligations et s'adapter dans un secteur que la crise mondiale va gravement perturber.

"Au nom de tous les salariés du groupe Air France-KLM, je tiens à remercier l'Etat néerlandais et les institutions financières pour leur soutien à KLM dans cette crise sans précédent pour le secteur aérien", a déclaré Benjamin Smith, Directeur Général du groupe Air France-KLM. "KLM est un atout stratégique pour les Pays-Bas et je suis heureux d'avoir vu le pays se rallier autour de ce champion national en cette période très difficile. Je suis également fier de constater que KLM joue un rôle essentiel dans l'économie néerlandaise, et nous sommes déterminés à prendre part à son processus de redressement. Grâce au soutien des États néerlandais et français, je suis certain que le groupe Air France-KLM sortira de plus fort que jamais de cette crise".

« KLM traverse une crise sans précédent liée au COVID-19 », a déclaré Pieter Elbers, Directeur Général de KLM. « Ce financement est nécessaire pour nous engager sereinement sur le long et difficile chemin de la reprise à venir. C'est une étape très importante et au nom de tous les salariés de KLM, j'exprime ma gratitude envers l'Etat néerlandais et les banques pour leur confiance dans notre entreprise et notre avenir. Grâce à ce financement, KLM peut continuer à assumer pleinement son rôle social important dans le processus de reprise économique et de développement durable. Dans la période à venir nous

travaillerons d'une part à la restauration de notre réseau, et d'autre part à la mise en œuvre d'un plan de restructuration et des conditions exigeantes liées à ce soutien financier. »

Relations Investisseurs

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Wouter van Beek

+33 1 49 89 52 60

wouter-van.beek@airfranceklm.com

Service de Presse

+33 1 41 56 56 00